

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 7

Rubrik: Boîte aux lettres ; La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BOITE AUX LETTRES

Territoires du canton de Vaud mis à ban

1. *Pour cause d'acariose :*

Districts

Aigle	tout le district
Lavaux	tout le district, sauf les communes de Grand-vaux, Lutry, Riex et St-Saphorin
Payerne	Vers-chez-Perrin (commune de Payerne)
Pays-d'Enhaut	tout le district
Vevey	tout le district
Yverdon	commune de Chesaux-Noréaz.

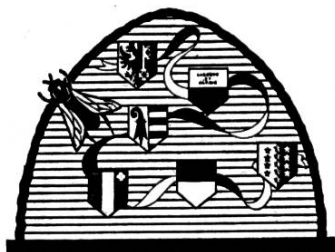
2. *Pour cause de loque américaine :*

Districts

Aigle	agglomération de Bex
Lausanne	hameau de Montblesson (commune de Lausanne)
Lavaux	commune de Puidoux
Moudon	communes de Moudon et Vucherens
Orbe	commune de Valeyres s. Rances
Rolle	commune d'Allaman
Yverdon	commune d'Essert s. Champvent.

Le 16 juin 1958.

Service vétérinaire cantonal.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Centrale romande des miels

Il est rappelé aux membres de la Centrale qu'ils doivent annoncer leur récolte à la gérance, Petit-Chêne 19, à Lausanne et expédier tout le miel à : **La Centrale romande des miels, gare de Renens.**

La Centrale tient à la disposition des producteurs des bidons. Ceux qui ont déjà été utilisés n'ont pas été nettoyés pour les empêcher de rouiller. Il est inutile de dire qu'avant de les remplir, il est nécessaire de les laver très soigneusement.

La récolte de miel s'annonce favorablement, cette année et nous invitons tous les apiculteurs qui ne font pas encore partie de la Centrale de devenir membres de notre association qui sera plus forte pour défendre leurs intérêts et maintenir le prix du miel.

En livrant votre miel à la Centrale, vous avez l'assurance d'écouler, sans peine, toute votre récolte à un prix rémunérateur, sans aucun marchandage. Pensez-y et n'hésitez pas pour demander un bulletin d'adhésion à la Gérance de la Centrale romande des miels, Petit-Chêne 19, Lausanne.

Golay, secrét.

Nécrologie

† Georges Contesse



Le 25 avril écoulé, de nombreux amis conduisaient à sa dernière demeure notre vénérable doyen, M. Georges Contesse, décédé à Daillens, à l'âge de 84 ans, après plusieurs années de souffrances, vaillamment supportées.

Il fut bon apiculteur. Dès sa première jeunesse, il apprit avec son père à soigner les abeilles dans les ruches en paille, mais très intelligent et laborieux, il adaptait à son rucher toutes les nouvelles méthodes dès leur apparition; il construisait tout son matériel apicole lui-même. En 1906, il obtint le diplôme de concours de ruchers et en 1910 la médaille d'or.

Georges Contesse était entré dans la Romande en 1895 et fut membre fondateur de notre section de Cossonay. Il était très attaché à sa section. Il assistait régulièrement à toutes nos séances, réunions, visites de

ruchers sauf ces dernières années quand les rhumatismes l'empêchaient de se déplacer. Sa parole était toujours écoutée avec plaisir. Il fut membre du comité de 1928 à 1939.

Georges Contesse, ami sincère des apiculteurs, ami serviable et fidèle à toutes nos assemblées, malgré le retard apporté à ces quelques lignes, votre départ nous a douloureusement frappés. Nous garderons de vous un bon souvenir.

Nous renouvelons à sa famille, tout spécialement à sa fille, Mme Dubrit, qui l'a soigné avec un grand dévouement pendant plusieurs années, l'assurance de toute notre sympathie.

E. G.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces coûtent:

PAGES DE COUVERTURE: $\frac{1}{1}$ Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES: $\frac{1}{1}$ Fr. 100.-, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.-, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.-, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.-, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.-

$\frac{1}{16}$ Fr. 7.50.-. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces: maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation. Fr. 1.- la ligne et .-50 le filet.

Les annonces doivent parvenir à M. Gassmann Louis, à Courrendlin, J. B. jusqu'au 16. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

† Marcel Porchet



Dans la soirée de dimanche, une nouvelle aussi surprenante qu'affligeante se répandait en ville de Fribourg : le décès accidentel de M. Marcel Porchet, secrétaire au Département de l'agriculture. Cette issue fatale résultait d'un grave accident d'automobile.

Vaudois d'origine, M. Marcel Porchet était né le 16 mars 1921 et avait fait ses études à Payerne. Chargé de travaux, M. Béat Collaud, chef de service au Département cantonal de l'agriculture, avait fait appel à M. Porchet en 1942. De suite, ce collaborateur se montra précieux, intelligent, énergique et parfait organisateur de manifestations paysannes. La main tendue, le cœur ouvert, le sourire franc, M. Porchet avait beaucoup d'entregent et d'amabilité. Esprit éveillé, chercheur

et réalisateur, M. Porchet était l'homme des marchés-concours de chevaux, de petit bétail, etc. Il fut même chargé, à l'époque, de conduire des chèvres fribourgeoises en Egypte, de veiller à leur acclimatation dans ce pays lointain. Il s'acquitta brillamment de cette mission, comme aussi de toutes les tâches que ses supérieurs lui confiaient.

En 1951, le Département cantonal de l'agriculture lui confia l'administration de la section de l'apiculture. Il prit sa tâche très au sérieux et s'initia rapidement à l'étude de la physiologie de l'abeille et tout particulièrement de ses maladies.

En étroite collaboration avec les organes officiels apicoles du canton et l'Institut du Liebfeld, il organisa de main de maître la lutte contre l'acariose, qui chez nous, fut une réussite. Il était en train d'élaborer, avec le comité de la Fédération cantonale, un nouveau Règlement sur les maladies des abeilles. On espérait encore beaucoup de lui.

C'était aussi et surtout un conseiller sûr, un ami sincère. Sa disparition tragique étreint tous les cœurs de ses amis et nombreuses connaissances. Il aura trouvé dans l'au-delà le repos salutaire.

Nous assurons les familles endeuillées de nos condoléances émues et garderons à Marcel un souvenir pieux.

Communiqués

Société d'Apiculture de la Gruyère

Course à Echallens

Le dimanche 20 juillet, la course ci-dessus sera organisée avec le programme suivant :

Bulle, dép. place de la Gare, 9 h. Echallens, arrivée 10 h. 30. Visite du rucher de M. Borgeaud, éleveur de reines.

12 h. 30, dîner. Pique-nique ou menu à 5 fr., au Restaurant du Midi.

Echallens, dép. 2 h. 30. Murist 3 h. 30 ; départ 4 h. 30. Visite d'un rucher en cours de route. Bulle arrivée 7 h. Arrêt facultatif selon désir sur le parcours du retour. Coût du transport 9 à 10 fr., selon le nombre des participants.

Prière de s'inscrire jusqu'au 10 juillet auprès de M. l'abbé Dubey, à Sorens. Les personnes qui désirent prendre le menu devront en faire mention sur la carte d'inscription.

Visites de ruchers

Le 6 juillet, au rucher de M. Maradan, à Montbovon, à 15 h.

Le 13 juillet, au rucher de M. l'abbé Maillard, à Echarlens, à 15 h.

Le Comité.

Fédération jurassienne

Le nouveau caissier : M. Marcel Mouche, sgt. de gend. La Neuveville, invite les membres de la Fédération à payer la prime annuelle d'assurance loque et noséma qui s'élève à 40 ct. par colonie. Les versements sont à effectuer sur le compte de chèques No IVa 1166 Bienne, M. Mouche, caissier de la Fédération jurassienne, La Neuveville.

Convocations

Section Marly et environs

Les membres sont avisés qu'une conférence avec visite de rucher aura lieu le dimanche 6 juillet 1958, à 14 heures, chez M. Pascal Michel, à Ecuwillens. D'autre part, les apiculteurs qui désirent du sucre de nourrissage pour l'automne, au prix de 80 fr. 50 les 100 kg., sont priés de s'annoncer à M. Henri Macherel, Ecole compl. prof., Fribourg, jusqu'au 10 juillet 1958 (tél. 037/2 33 86).

Section Jura-Nord

La visite prévue dans les Vosges aura lieu le dimanche 6 juillet 1958, avec l'itinéraire et programme suivants : 6 h. départ de Delémont, puis Mulhouse-Thann-le Col de Bussang-la Vallée de la Moselle-Remiremont (arrêt pour permettre à ceux qui le désireront d'aller à la messe, ensuite nous gagnerons Vittel, par la route des Eaux. Après la visite des sources, la Municipalité de la ville nous réserve une petite réception. Le menu choisi pour le dîner devra satisfaire les plus difficiles. L'après-midi sera consacré à une visite de ruchers et à l'amitié. Le retour est prévu par le chemin le plus court, ce qui nous permettra d'être à Delémont avant minuit. Le coût total de la course comprenant le voyage en autocar et le dîner (vin compris), s'élève à 30 fr. Ceux qui ne se sont pas encore inscrits peuvent encore le faire en s'adressant directement au président, à Courrendlin : Tél. 3 52 07.

Société genevoise d'Apiculture

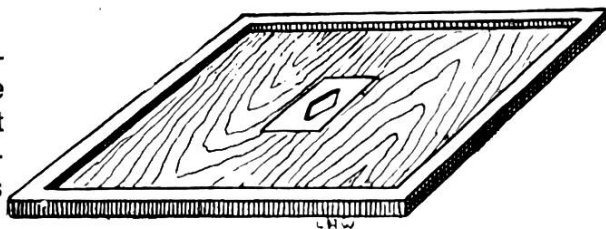
Réunion amicale mensuelle le lundi 14 juillet 1958, au local, Café de la Grappe Genevoise, à 20.30 heures.

Sujet : Miel — Pollen — Gelée royale.

Planche chasse-abeilles

« Le Rapide » DB et DT. Indispensable pour le prélèvement de la récolte. Facilite l'enlèvement des hausses, supprime les risques de pillage, évite bien des piqûres.

Cet appareil ne devrait manquer dans aucune exploitation apicole.



No 55

MODE D'EMPLOI : Vers le milieu du jour, lorsqu'il y a moins d'abeilles dans la ruche, on enfume un peu le dessus de la hausse, ensuite on lève la partie arrière de celle-ci et on glisse la planche sur le corps de ruche. Le lendemain matin, il n'y a plus d'abeilles dans la hausse et si la saison est un peu avancée, la hausse est déjà vide le soir même. Ainsi aucun risque de pillage et de piqûres. Après l'enlèvement des hausses, les chasse-abeilles doivent être retirés le même jour pour éviter la propolisation des appareils.

ETABLISSEMENTS RITHNER - CHILI - MONTHEY (Valais)

Si vous avez le choix

... entre plusieurs offres, vous vous décidez pour la qualité et le prix ! Ce qui n'est pas toujours facile pour les boîtes à miel.

« HERMETIC »

le RÉCIPIENT à miel qui vous facilite le choix !

- hygiénique - sans odeur - se conserve longtemps
- ne doit pas être lavé avant le remplissage
- avec le fond renforcé - de belle présentation
- impression en 5 couleurs - conserve son étanchéité

HERMETIC est avantageux !

Sans impression				Avec impression			
1/4	1/2	1	2 kg	1/4	1/2	1	2 kg
22	25	33	50 cts	27	30	38	— cts
21	24	32	48 cts	26	29	37	— cts
20	23	31	—	25	28	36	— cts

Les boîtes de 2 kg ne sont livrées qu'en blanc.

BOITES EN FER BLANC

	1/4	1/2	1	2 kg
la pièce	35	41	56	90 cts
à partir de 50 p.	34	40	54	88 cts
à partir de 100 p.	33	39	53	86 cts
à partir de 250 p.	32	38	52	84 cts

BOITES EN PLASTIC

avec impression		sans impression	
1/2	1 kg	1/2	1 kg
49	65 cts	46	62
48	64 cts	45	61
47	63 cts	44	60

Outils et ustensiles indispensables pour la récolte du miel

couteau à désoperculer	Fr.	6.90
fourchette à désoperculer		6.50
rabot		9.85
cuve à opercule		31.50
auge pour eau chaude	3.75	4.30
passoire simple à suspendre	4.40	5.60
passoire double à suspendre		10.35

Bidons pour l'expédition par la poste

	2	2 1/2	5	10 kg
la pièce	Fr. 1.29	1.40	2.25	3.25
à p. de 50 p.	1,27	1,38	2,22	3,20
à p. de 100 p.	1,25	1,36	2,19	3,15

Hch. Weilenmann «Apiculture» Kilchberg - Lac de Zurich

Tout pour l'apiculture - 300 colonies en exploitation. Tél. (051) 91 40 40.

